
Bordeaux, le 11 décembre 2022

Communiqué de Presse

FORCE OUVRIERE, 1^{ère} organisation syndicale pour les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap et les Assistants d'Education de l'Académie de Bordeaux

Comme dans toutes les académies du pays, les résultats des élections professionnelles dans l'Education Nationale sont tombés tard dans la soirée du 8 décembre.

Ceci étant, **pour l'Académie de Bordeaux, les AESH et les AEd ont fait majoritairement confiance à FORCE OUVRIERE pour les représenter à la Commission Consultative Paritaire des contractuels AESH et AEd.**

Avec 314 voix sur les 1246 suffrages exprimés, soit 25,20 % des voix, la FNEC FP-FO est arrivée en tête du scrutin et obtient deux des six sièges de cette instance.

La FSU, avec 282 voix (22,63 % et 2 sièges), arrive à la seconde place, suivie de l'UNSA-Education avec 190 voix (15,24% et 1 siège), puis de la CGT-Educ'Action avec 187 voix (15% et 1siège) et enfin du SNAPEN avec 124 voix (9,95 % et 0 siège).

A noter, une augmentation de plus de 4 points de la participation de ces contractuels de l'E.N., malgré d'énormes difficultés pour voter, notamment les AESH exerçant dans les écoles, leur code de vote arrivant le plus souvent dans le collège, « tête » du pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL).

Pour cette catégorie de personnels non-titulaires d'accompagnement et de surveillance, la FNEC FP-FO progresse dans toutes les académies et, est majoritaire, outre dans celle de Bordeaux, dans les académies de Créteil, de Clermont-Ferrand, de Dijon, de Nancy-Metz, de Versailles... et très souvent en seconde place dans les autres académies.

Le message envoyé au gouvernement et au ministre Ndiaye par les AESH et les AEd est donc clair et net. Ils veulent :

- Un vrai statut de fonctionnaire de la Fonction Publique, pas un CDI possible dès 6 ans d'exercice pour les AEd et pour les AESH dès 3 ans au lieu de 6 ans (*loi qui vient d'être adoptée pour les AESH par le Sénat*), qui les maintient toujours dans la précarité ;
- Un vrai salaire : arrêt des temps partiels imposés et temps plein pour ceux qui le souhaitent, avec un traitement égal à 100% du SMIC dès 24 heures d'accompagnement ;
- L'abandon des PIAL, pour une affectation sur un établissement et le retour majoritaire à une aide individualisée pour chaque élève porteur de handicap.

La FNEC FP-FO de l'Académie de Bordeaux remercie tous les AESH et les AEd qui ont voté FO et les invite à se syndiquer massivement dans les syndicats FO de l'Enseignement (*Le SNUDI-FO pour les écoles, le SNFOLC pour les Lycées et Collèges et le SNETAA-FO pour les Lycées Professionnels*)

Elle les invite à participer en nombre aux réunions organisées dans les semaines qui viennent par FORCE OUVRIERE dans les écoles et établissements, notamment pour préparer la grève pour le retrait de la réforme Macron/Borne sur les retraites et pour préparer la montée nationale des AESH et des AEd à PARIS, au Ministère, dans l'unité syndicale la plus large possible, décidée à l'issue de la réunion nationale en visio des AESH et des AEd organisée par la FNEC FP-FO le 16 novembre dernier.